cid:image001.png@01D522DF.49BB22F0

|  |  |
| --- | --- |
| **cid:image006.png@01D522DF.AACEF940** | **cid:image007.png@01D522DF.AACEF940** |

Le 3 octobre 2019

**ANR-Région : Un accord de coopération sur 3 ans pour conforter l’excellence de la recherche normande**

**A l’occasion de l’étape normande  de l’ANR Tour 2020 (\*) organisée ce jour, au conseil régional à Rouen,  Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Françoise Guégot, Vice-présidente en charge de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation, et Thierry Damerval, Président-Directeur Général de l’Agence Nationale de la Recherche (ANR), ont présenté aux 200 membres de la communauté scientifique réunis l’accord de coopération ANR-Région et les dispositifs régionaux afférents.**

**Signé en juin 2019, ce partenariat d’une durée de 3 ans entre la Région et l’ANR doit permettre de conforter l’excellence de la recherche normande et de favoriser son rayonnement à l’échelle nationale et internationale. Il porte principalement sur la préparation des prochaines stratégies régionales en faveur de la recherche, l’accompagnement de l’ANR pour l’évaluation des projets soutenus par la Région et sur la meilleure articulation des dispositifs de financement.**

*« Avec une intervention globale de 228 millions d’euros depuis 2016 et un budget annuel de l’ordre de 53 millions d’euros, la Région place la recherche normande au cœur de sa politique d’attractivité et souhaite accroitre son rayonnement à l’échelle nationale et internationale. Ce partenariat avec l’ANR s’inscrit dans la volonté de la Région d’innover dans sa façon d’accompagner les acteurs de la recherche et de l’enseignement supérieur du territoire. Avec  l’ANR, nous avons l’assurance d’une expertise indépendante et de qualité. Elle va nous aider à développer une stratégie de recherche plus affinée »*  a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« *Cet accord de coopération avec la Région Normandie s’inscrit pleinement dans les missions de l’agence. Il permet de renforcer nos interactions avec les établissements d’enseignement supérieur et de recherche et les acteurs de l’innovation. Avec la Région Normandie, notre objectif commun est de proposer aux laboratoires une offre de financement plus lisible, d’agir en synergie et complémentarité. Ce partenariat est stratégique pour nous et permettra d’assurer une cohérence entre financement régional, national et également à l’échelon européen* » a déclaré  Thierry Damerval, Président-directeur général de l’ANR.

**Identifier** **les domaines scientifiques stratégiques en Normandie**

Dans le cadre de cette coopération entre l’ANR et la Région, des travaux communs permettront d’identifier les domaines scientifiques stratégiques en Normandie pour les années à venir, en interaction avec l’ensemble des acteurs régionaux de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation, en vue notamment de l’élaboration des prochaines stratégies régionales en faveur de la recherche normande.

Dès 2020, la Région devra notamment définir, sur cette base, les domaines sur lesquels elle souhaite investir pour la période 2021-2027 en matière de recherche et d’innovation, particulièrement pour les fonds européens FEDER.

L’ANR sera aussi consultée pour l’élaboration de la future stratégie régionale pour la recherche et l’innovation (SRESRI).

L’ANR mettra à disposition les données et référentiels pertinents pour la réflexion normande, et co-construira des indicateurs de suivi permettant par exemple de réaliser une cartographie et des études d’impact des projets financés sur le territoire.

**Un accompagnement de l’ANR pour l’expertise des projets de recherche soutenus par la Région**

L’ANR, par son expertise, accompagnera la Région Normandie dans l’évaluation et la sélection des projets de recherche.

Ainsi, dans le cadre de l’AMI RIN Recherche 2020 de la Région Normandie, l’ANR sera sollicitée pour l’évaluation scientifique des projets « Emergents », « Tremplins » et « Chaires d’excellence ».

La sélection finale et le financement des projets resteront du ressort de la Région sur la base d’une discussion stratégique avec les établissements régionaux.

Par ailleurs, la Région renouvelle son soutien aux « plateformes de recherche » et « Labels d’excellence ». Pour ces typologies de projet, l’ANR n’effectuera pas d’évaluation.

**La Région amplifie son soutien aux allocations doctorales**

La Région renouvelle son dispositif RIN Doctorants permettant de soutenir 50 thèses en co-financement et 50 thèses financées à 100 %.

Pour aller au-delà du nombre, déjà important, de thèses financées par la Région Normandie, la modification d’importance des dispositifs envisagée dès 2020, porte sur l’intégration des thèses dans les projets de recherche (pour les typologies « chaires », « labels d’excellence » et « tremplin »), en cohérence avec les modèles des projets soutenus par l’ANR.

**Une meilleure articulation des dispositifs de financement**

Dans le cadre de ce partenariat, l’ANR et la Région mènent actuellement une réflexion afin de mieux articuler leurs différents outils de financement et de simplifier ainsi l’offre auprès des communautés scientifiques et acteurs de la recherche sur le territoire.

L’année 2020 va permettre une analyse conjointe des différents dispositifs Région et ANR, de façon à identifier pour 2021 des pistes de modifications des outils de financement existants.

|  |
| --- |
| **A propos de l’ANR :**  L’Agence nationale de la recherche (ANR) est l’agence de financement de la recherche sur projets en France. Etablissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l’Agence agit au service des communautés scientifiques et des acteurs de la recherche. Elle a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l’innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu’international. L’ANR est aussi le principal opérateur des programmes d’investissements d’avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l’enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d’initiatives d’excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L’ANR est certifiée ISO 9001 pour l’ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».  [www.anr.fr](http://www.anr.fr/)  **(\*) L’ANR Tour**: Du 2 septembre au 4 octobre 2019, 31 étapes ont été organisées par l’ANR en Métropole et en Outre-mer pour rencontrer les communautés scientifiques, leur présenter ses instruments de financement et appels à projets nationaux 2020. |

Contacts presse :

|  |  |
| --- | --- |
| **Région Normandie :**  Charlotte Chanteloup  02 31 06 98 96  - 06 42 08 11 68  [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr) | **Agence Nationale de la Recherche :**  Katel Le Floc’h  01 78 09 80 70 - [contactpresse@agencerecherche.fr](mailto:contactpresse@agencerecherche.fr) |